

Installer le débat pour Réinventer nos friches !

De la ville facile à la ville compliquée...

D'après l'intervention de **Sylvain Grisot** :



« La friche c'est une forme de « temps mort » de la ville c'est aussi souvent une tâche noire sur la cartographie de vos communes et la mémoire douloureuse de la fin de quelque chose. Ça peut être un héritage patrimonial, mais elle reste une somme de contraintes et un objet complexe.

Cette complexité s'inscrit aujourd'hui dans de nouveaux défis à relever ! Il y a ce fameux « zéro artificialisation nette ». Mais le projet de loi « Climat et résilience » n'en parle pas et préfère évoquer les questions de sobriété foncière en évitant de faire la ville sur la périphérie. Cet objectif de construction de la ville sur la ville n'a rien de nouveau, mais la prise de conscience de sa nécessité est aujourd'hui plus concrète.

Les « friches problèmes » pourraient-elles devenir la solution pour se développer sans croissance de la surface de la ville ? Disons plutôt « l'une des solutions » dans un ensemble forcément complexe de solutions. C'est la fin de la « ville facile », ça veut dire qu'il nous reste à faire la « ville compliquée », et oui ça prend du temps de faire la ville sur la ville mais n'oublions pas que faire la ville a toujours été un processus long et continu.

En revanche, plus que jamais nous avons besoin de méthode, d'acteurs et d'outils ! »

<https://dixit.net/>

D'après l'intervention de **Loranne Bailly** :



« Effectivement traiter une friche ça prend du temps, mais il n'y a pas de fatalité à ce que ce soit un temps trop long. Il faut être à la fois stratégique et tactique pour conjuguer les différents temps de l'aménagement. C'est pour cela que le temps de la ville complexe c'est aussi le temps de l'anticipation pour faire en sorte que la ressource foncière soit disponible au bon moment.

Tout le monde a pris conscience aujourd'hui que le foncier est une matière première rare non renouvelable et qu'il faut être dans la logique de la sobriété foncière. Le foncier support de l'aménagement est aussi une ressource agricole productive, un écosystème... Il faut donc se poser la question, à chaque fois qu'on artificialise, de la pertinence de le faire.

La question du foncier c'est aussi une question de l'aménagement du territoire. Les enjeux du « zéro artificialisation nette » font peser le risque d'un développement à deux vitesses entre des territoires qui auront la capacité d'aller reconquérir les friches parce qu'ils auront l'ingénierie parce qu'ils auront les moyens financiers quand d'autres territoires seront en difficulté. Cet enjeu de cohésion territoriale est l'une des raisons d'être des EPF.

Enfin, des territoires peuvent également être pénalisés parce qu'ils abritent beaucoup de friches et les requalifier toutes en même temps peut générer des opérations qui se vampirisent les unes les autres. L'intervention d'un EPF permet de requalifier et céder les fonciers en tenant compte du rythme des marchés immobiliers et des besoins du territoire. »

<https://www.epf-npdc.fr/>

Réinventons nos friches !



un séminaire du Pôle métropolitain



, une production Aduga



www.aduga.org